



**PROVINCE DE QUEBEC
MRC PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS**

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-193**

Veillez prendre note que le règlement numéro 2016-193 intitulé « Règlement numéro 2016-193 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-109 de la Ville de Saint-Ours » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, le 23 janvier 2017, certificat numéro 2017-975-StO-55-RZM et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Donné à Saint-Ours, ce 6^{ième} jour du mois de février 2017.

Pierre Dion
Directeur général/secrétaire-trésorier